



**DELIBERATION N° 21/171 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE  
PORTANT SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA RÉGIE DE RECETTES DU SITE  
ARCHÉOLOGIQUE DE CUCCURUZZU : NOUVEAUX TARIFS D'OUVRAGES MIS  
EN VENTE À LA BOUTIQUE**

**CHÌ PORTA NANTU À U FUNZIUNAMENTU DI A REGIA DI E RICETTE DI U SITU  
ARCHEOLOGICU DI CUCCURUZZU IN LIVIA : ULTIMI PREZZI PÈ I LIBRI  
IN VENDITA INDE A BUTEGA**

**REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf septembre, la commission permanente, convoquée le 16 septembre 2021, s'est réunie sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. Jean BIANCUCCI à M. Hyacinthe VANNI  
Mme Valérie BOZZI à M. Laurent MARCANGELI  
M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE  
Mme Nadine NIVAGGIONI à Mme Danielle ANTONINI

**LA COMMISSION PERMANENTE**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1 et R. 4425-1 à D. 4425-53,

**VU** la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et notamment son titre II,

**VU** la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

- VU** la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- VU** l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
- VU** le décret 2003-1111 du 18 novembre 2003, par lequel la Collectivité de Corse est devenue propriétaire du site archéologique de Cuccuruzzu sis sur le territoire de la commune de LIVIA,
- VU** le décret n° 2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, modifié,
- VU** l'arrêté n° 18.01196 du 3 avril 2018 portant création de la régie de recette des sites archéologiques de Cuccuruzzu,
- VU** la délibération n° 13/102 AC de l'Assemblée de Corse du 17 mai 2013 approuvant la création d'une régie de recettes pour le « site de Cuccuruzzu »,
- VU** la délibération n° 14/228 AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2014 approuvant la création de la régie de recettes de la boutique du site archéologique de Cuccuruzzu (LIVIA), et notamment son article 5,
- VU** la délibération n° 14/229 AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2014 portant sur le fonctionnement de la régie de recettes du site archéologique de Cuccuruzzu (LIVIA) : fixation des tarifs d'accès, des prestations et modification des montants de fonds de caisse et de l'encaisse de la régie et notamment son article 4,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant adoption du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 21/056 AC de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2021 adoptant le budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2021,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- APRES** avis de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,
- APRES** avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

A l'unanimité,

**Ont voté POUR (15) : Mmes et MM.**

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

**ARTICLE PREMIER :**

**DIT** que dans le cadre du fonctionnement de la régie de recettes de la boutique du site archéologique de Cuccuruzzu, les tarifs des ouvrages mis en vente sont fixés comme suit :

Titre des ouvrages	Prix unitaire TTC
Collection ORMA, Editions ARAC - Lagunes et marais littoraux de Corse, de la Préhistoire à nos jours, Ghilardi Matthieu	15 €
Collection ORMA, Editions Alain Piazzola - Atlas archéologique de la Corse, L'ALTA ROCCA (collectif)	12 €
Les lieux de mémoire de la Corse médiévale, Editions Albiana, Jean-André Cancellieri , Vannina Marchi Van Cauwelaert	30 €

**DIT** que seront réservés pour la communication de la Collectivité de Corse et à la médiation du site archéologique de Cuccuruzzu les produits suivants :

- 500 exemplaires de carte postale de Cuccuruzzu ;
- 500 exemplaires de carte postale vue aérienne ;
- 30 exemplaires du livret « A la recherche des hommes de Cuccuruzzu » ;
- 29 exemplaires de l'album à colorier Nouné et Goumbi ;
- 40 exemplaires de mini bloc-notes du site archéologique de Cuccuruzzu ;
- 5 exemplaires de l'ouvrage : Atlas archéologique de la Corse, l'Alta Rocca ;
- 5 exemplaires de l'ouvrage : Les lieux de mémoire de la Corse médiévale.

**DIT** que seront retirés de la vente 9 exemplaires de carte de la Corse - toponymie lesquels sont détériorés.

**ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajacciu, le 29 septembre 2021

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. A. Maupertuis', written in a cursive style.

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

# **COMMISSION PERMANENTE**

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2021

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**SITU ARCHEOLOGICU DI CUCCURUZZU IN LIVIA -  
FUNZIUNAMENTU DI A REGIA DI E RICETTE - ULTIMI  
PREZZI PÈ I LIBRI IN VENDITA INDE A BUTEGA DI U SITU  
ARCHEOLOGICU DI CUCCURUZZU**

**SITE ARCHÉOLOGIQUE DE CUCCURUZZU À LIVIA -  
FONCTIONNEMENT DE LA RÉGIE DE RECETTES :  
NOUVEAUX TARIFS D'OUVRAGES MIS EN VENTE À LA  
BOUTIQUE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE DE CUCCURUZZU**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale  
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Par délibération n°14/228 AC du 18 décembre 2014, l'Assemblée de Corse a approuvé la création de la régie de recettes de la boutique du site archéologique de Cuccuruzzu (LIVIA).

L'article 5 de cette même délibération autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer tous documents nécessaires au fonctionnement des régies comptables du site archéologique de Cuccuruzzu.

Ainsi, il vous est proposé de délibérer sur la proposition présentée ci-dessous.

Le présent rapport a pour objet :

1. De fixer les nouveaux tarifs pour la régie de la boutique du « site archéologique de Cuccuruzzu (LIVIA) » liés à la vente d'ouvrages proposés pour 2021 tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessous.

L'action entreprise par la Collectivité de Corse dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du patrimoine vise à assurer le développement et l'attractivité des sites archéologiques dont elle est propriétaire dans un but de meilleure restitution scientifique à un large public.

Ces produits participeront à une meilleure connaissance de l'archéologie et de l'Histoire de la Corse.

Ainsi seront mis en vente à la boutique à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 des ouvrages relatifs à l'archéologie de la Corse.

Il vous est donc proposé d'adopter la tarification suivante :

Titre des ouvrages	Prix unitaire TTC
Collection ORMA, éditions ARAC - Lagunes et marais littoraux de Corse, de la Préhistoire à nos jours, Ghilardi Matthieu	15 €
Collection ORMA, éditions Alain Piazzola - Atlas archéologique de la Corse, L'ALTA ROCCA, collectif	12 €
Les lieux de mémoire de la Corse médiévale, Editions Albiana, Jean-	30 €

- 2 . de réserver pour la communication de la Collectivité de Corse et à la médiation du site archéologique de Cuccuruzzu les produits suivants :
  - 500 exemplaires de carte postale de Cuccuruzzu ;
  - 500 exemplaires de carte postale vue aérienne ;
  - 30 exemplaires du livret « A la recherche des hommes de Cuccuruzzu » ;
  - 29 exemplaires de l'album à colorier Nouné et Goumbi ;
  - 40 exemplaires de mini bloc-notes du site archéologique de Cuccuruzzu ;
  - 5 exemplaires de l'ouvrage : Atlas archéologique de la Corse, l'ALTA ROCCA ;
  - 5 exemplaires de l'ouvrage : Les lieux de mémoire de la Corse médiévale.
  
3. de retirer de la vente 9 exemplaires de carte de la Corse - toponymie lesquels, sont détériorés.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.